
Quand la méfiance mine l'accès aux droits

Huguette Garsmeur

Isabelle, une mère de famille, devait participer, le 12 juin 2007, à la rencontre prévue entre le groupe « Accès aux droits fondamentaux » du Mouvement ATD Quart Monde à Lille, et Jacques Pellet, sous-directeur des droits de l'homme au ministère des Affaires étrangères. Finalement empêchée de venir, elle a confié à Huguette Garsmeur le soin de transmettre sa contribution.

Isabelle aurait dû venir mais comme il pleut, elle ne sort pas facilement sa petite... Elle a 35 ans. En sortant d'un foyer à 15 ans, elle a eu deux enfants qu'elle a laissés à leur père et qu'elle n'a jamais revus après. Elle s'est mise en ménage avec un garçon de son âge, 20 ou 22 ans, dont elle a eu deux filles. Il était dépressif et sous ses yeux, il s'est tué en se jetant par la fenêtre du HLM où ils habitaient. Seule avec ses deux filles, elle a rencontré un homme qui avait vingt ans de plus qu'elle ; elle avait besoin de cette maturité car elle est très jeune de caractère. Avec ce compagnon qu'elle a beaucoup aimé, elle a eu deux garçons. Mais un jour, il lui a dit : « *Tu es bien trop jeune pour moi* ». Et il est parti avec une femme de son âge en abandonnant Isabelle qui s'est retrouvée seule, avec deux filles et deux garçons, complètement perdue. Du coup, elle s'est remise en ménage avec un gars, beaucoup plus jeune qu'elle.

Jusqu'alors, elle avait réussi à passer à travers les gouttes du placement. Mais un

jour, à la cantine, une de ses filles a fait un geste osé. Cela a été le départ d'un signalement de l'école. Et cela a été fini. L'école a amené la puéricultrice, qui a amené l'assistante sociale... À ce moment, le jeune gars n'a pas supporté que la gamine s'interpose entre lui et le poste de télévision et il lui a donné une claque. Elle a eu une marque à la figure, et elle a été placée. Peu à peu, les autres enfants ont été aussi placés. La famille était logée dans une maison. En perdant les enfants, le couple a cessé de payer les factures. Donc plus d'eau, plus d'électricité, plus de chauffage. Un jour, Isabelle et son ami ont claqué la porte et ils sont partis dans les rues. Ils disaient que dans

Huguette Garsmeur, assistante sociale, a travaillé vingt ans à Lille dans un quartier très pauvre. Elle est engagée avec ATD Quart Monde depuis 1980. Elle agit plus particulièrement au côté de ceux qui se battent pour l'accès aux droits fondamentaux, cherchant à favoriser une meilleure compréhension entre les administrations et les usagers les plus démunis.

la rue au moins ils rencontraient des gens alors que dans une maison, c'était comme une tombe parce qu'il n'y avait ni chauffage ni électricité.

Peu à peu, son ami l'a empêchée de voir ses enfants placés en foyer et elle les a perdus de vue. Le couple relogé, l'homme nous a demandé de ne plus jamais venir à la maison. Pendant deux ou trois ans, nous ne sommes pas vus.

« *J'ai peur pour mon bébé* »

En septembre 2006, Isabelle vient à la permanence et laisse une lettre pour moi. Dans cette lettre, elle disait : « *Excuse-moi Huguette, je suis toute seule, je voudrais bien te voir, je suis enceinte et j'ai très peur pour mon bébé* ». Je suis allée la voir. En fait elle était enceinte de cinq ou six mois, avec une grossesse un peu difficile ; elle habitait seule, son jeune ami étant parti depuis un an, un an et demi. Elle avait connu un autre gars de passage et elle était enceinte. Elle sentait une menace peser sur elle. Effectivement, elle avait reçu une lettre de convocation des travailleurs sociaux et elle ne voulait pas aller les voir seule. Je l'ai accompagnée. Dès son arrivée, elle a tout de suite dit à l'assistante sociale : « *J'ai peur de vous, je ne sais pas pourquoi vous m'avez convoquée. Je suis suivie par mon médecin traitant, je vais accoucher à l'hôpital, pourquoi vous voulez me voir ?* » L'autre lui a répondu qu'elle souhaitait la connaître : « *Vous touchez le RMI, vous avez peut-être des difficultés... vous êtes une femme seule...* ». Isabelle lui a rétorqué qu'elle ne voulait pas que l'assistante sociale vienne la voir, parce que son logement n'étant pas de bonne qualité, celle-ci lui dirait que cela n'allait pas. « *Mais*

non, je ne dirai pas ça, on ne place pas un enfant pour une question de logement. » Isabelle ajoute que l'électricité et l'eau ont été coupées. « *Ah ! quand même...* » répond l'assistante sociale qui commence à dresser l'oreille. « *Oui*, – dit Isabelle – *et puis j'ai un passé.* » Et l'assistante sociale d'assurer qu'on ne juge pas les gens sur leur passé. Isabelle n'a pas avancé qu'elle avait été suivie par un assistant social, collègue de cette assistante sociale, qui était dans les mêmes bureaux. Elle ne l'a pas dit mais par le nom, l'assistante sociale pouvait le retrouver. Elles prennent rendez-vous pour dans dix jours. Isabelle veut que je sois là. L'assistante sociale arrive avec la puéricultrice et une demi-heure de retard. Je le leur fais remarquer. Sidérées, elles sont sidérées de ma remarque, l'air de dire... qu'est ce que ça fait qu'on arrive en retard ? Isabelle avait déjà le col ouvert, elle avait des problèmes de grossesse, donc il y avait des chaises. Elles veulent rester debout. Isabelle s'est assise à cause de sa situation et pour ne pas la laisser seule assise, je me suis assise à côté d'elle. C'était humiliant comme tout, nous, assises et elles, debout. L'attitude avait totalement changé parce que l'assistante sociale et la puéricultrice avaient parlé avec l'éducateur qui avait connu les autres enfants et qui savait qu'Isabelle n'allait plus les voir. Elles lui ont donc carrément dit que si elle n'acceptait pas d'aller en foyer, son enfant serait placé. Isabelle, énervée, se lève pour boire un verre d'eau. L'assistante sociale lui dit : « *Vous m'aviez dit que l'eau était coupée* ». – « *Oui, mais je l'ai remise* ». L'assistante sociale allume. « *Oui, je l'ai remise* ». – « *Vous êtes en fraude, on ne peut pas élever un bébé dans un logement où l'eau et l'électricité sont en fraude !* » À quoi Isabelle répond : « *Mais le bébé,*

il va pas savoir que c'est en fraude ! » C'était dramatique. Isabelle disant qu'elle ne voulait pas aller en foyer, qu'elle y avait été tout le temps. On lui répond que c'est à prendre ou à laisser. Isabelle commençait à pâlir. Je suis intervenue : « Ecoutez madame, si j'en crois ce que disent les psychologues, vous êtes en train de dire des choses terribles à cette dame qui a un bébé de 6 mois dans le ventre, qui entend tout et ce bébé, cette petite fille (le bébé est une petite fille) sent le stress de sa mère, c'est fou ça. Il faut arrêter ». Elles disent oui, on va partir mais on prend rendez-vous et on va chercher un foyer, sinon...

Tout le monde s'est ligué

Isabelle est allée à la convocation toute seule. Elle a refusé la place trouvée dans un foyer. Elle est rentrée chez elle. En décembre, elle arrive à la maternité, elle accouche d'une belle petite fille et tout se passe bien. Elle pourra sortir le jeudi selon le médecin. Mais l'assistante sociale lui dit qu'elle ne sortira pas jeudi mais lundi prochain. Isabelle ne comprend pas pourquoi. L'assistante sociale du quartier avait demandé de différer la sortie faute d'avoir trouvé une travailleuse familiale pour l'aider chez elle avant le lundi. Isabelle répétait qu'elle n'avait pas besoin de travailleuse familiale, qu'elle n'avait rien demandé, qu'elle adorait son bébé et savait s'en occuper... Elle m'a téléphoné et le bailleur du logement a téléphoné à l'assistante sociale de l'hôpital pour dire qu'Isabelle pouvait sortir... Tout le monde s'est un peu ligué. Mais le service social hospitalier obéissait à l'assistante sociale du

quartier. Finalement, j'ai téléphoné : « Elle va sortir. Elle est décidée, donnez-lui ses papiers sinon, nous, nous prendrons un avocat pour séquestration ». Elle a raccroché, a rendu les papiers et Isabelle est sortie. Elle est restée seule, je suis allée la voir le dimanche, tout allait bien. Le lundi, la travailleuse familiale est venue trois jours et elle est partie, n'ayant rien à faire parce qu'Isabelle a interdit à la travailleuse familiale de toucher à sa petite, interdit. Au reste, à la maternité, tandis qu'on faisait la radio habituelle au bébé, Isabelle était là, collée à la porte et pleurait.

Une maman fière

Nous avons fait son dossier de surendettement. Elle a l'eau normale, l'électricité normale, une demande de logement au PACT qui est bien engagée, elle sait même où elle va habiter. Tout va bien.

Le médecin traitant suit la petite mais la puéricultrice vient quand même. Isabelle est très fière de sa petite. La puéricultrice a changé de casaque en disant qu'elle est éveillée, en avance même, comparant avec sa propre fille, etc. Comme font les mères entre elles. Isabelle, c'est Isabelle. J'ai vu Isabelle quand ses enfants étaient placés et maintenant je vois Isabelle comme une maman fière de sa petite... Je la vois, elle, je ne vois même pas une femme de la misère. Je sais des choses que personne ne sait, qu'elle ne raconte pas aux travailleurs sociaux.

Pour les gens de l'extérieur, elle a abandonné ses enfants placés mais quelque part, ils vivent en elle. C'est le secret de son cœur et de son âme qu'elle ne révélera pas à l'extérieur. ■